



Heure d'arrivée 16 h 30 | Heure de départ 11 h 00

Pour bénéficier d'un remboursement intégral des frais d'hébergement, l'annulation doit intervenir 10 jours pleins après la date de réservation.

Si le voyageur annule moins de 15 jours avant la date d'arrivée, l'entièreté du séjour (100 %) n'est pas remboursable.

Si le voyageur annule jusqu'à 15 jours avant la date d'arrivée, les frais d'hébergement seront remboursés à hauteur de 50 %.

Si le voyageur arrive et décide de partir avant la date prévue, les frais d'hébergement des nuits non passées dans le logement ne sont pas remboursés.

Les frais de ménage sont toujours remboursés si la réservation est annulée avant l'entrée dans les lieux.